



Jacques MÉZARD,
Ministre de la Cohésion des territoires

Paris, le lundi 26 mars 2018

Note aux rédactions
Jacques MÉZARD,
Ministre de la Cohésion des territoires
à Châtelleraut (Vienne)
Mardi 27 mars 2018

Jacques MÉZARD, Ministre de la Cohésion des territoires, se rendra mardi 27 mars à Châtelleraut sur le thème de la redynamisation des centres-villes des villes moyennes et annoncera les villes retenues dans le cadre du plan national « Action cœur de ville ». Il sera à cette occasion accompagné de Caroline CAYEUX, Présidente de Villes de France, association nationale représentant les élus des villes moyennes et qui a co-élaboré le plan « Action Cœur de ville » avec le gouvernement et les co-financeurs du plan : Action Logement, présidé par Bruno ARCADIPANE, la Caisse des Dépôts, dirigée par Eric LOMBARD et l'ANAH, présidée par Nathalie APPERE.

La rénovation et la redynamisation des villes moyennes est en effet un axe essentiel de la nouvelle politique de cohésion et d'aménagement des territoires mise en œuvre par Jacques MEZARD. Les premières mesures du plan « Action cœur de ville » sont destinées à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités, notamment commerciales, en cœur de ville et, plus globalement, à améliorer les conditions de vie des habitants et conforter le rôle de ces villes comme moteur de développement du territoire à une échelle régionale, en complément des métropoles qui se sont multipliées ces dernières années.

Plus de 5 milliards d'euros seront ainsi mobilisés sur cinq ans, dont 1 milliard d'euros de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 000 euros en prêts, 1,5 milliard d'euros d'Action Logement et 1,2 milliard d'euros de l'ANAH. Ce plan est au service des territoires et de leurs habitants pour leur donner les moyens de maîtriser leur destin, de faire du « sur-mesure » en fonction des besoins réels. « Action cœur de ville » permettra, sur la durée du quinquennat, de donner une nouvelle place au développement de ces villes dans le cadre des priorités définies pour le pays. Créatrices de valeur, elles seront renforcées dans leurs fonctions de centralité et dans leur rôle de rayonnement régional sur les aspects administratif, éducatif, culturel, médical, patrimonial, économique et commercial.

Le Ministre annoncera les villes retenues dans le cadre du plan national « Action cœur de ville », dont Châtelleraut fait partie, et rappellera que ce plan engagera sa phase de préparation dès le

printemps 2018. Les villes retenues signeront ainsi une convention cadre, puis des avenants, en fonction de la maturité de leur projet de redynamisation.

Programme :

10h15 : Réunion de présentation du plan « Action cœur de ville » et présentation du projet porté par la ville de Châtelleraut en présence du Maire, de co-financeurs du plan et des parlementaires – *Mairie de Châtelleraut, 78 boulevard de Blossac*

11h15 : Micro tendu sur le parvis de la Mairie – *Mairie de Châtelleraut, 78 boulevard de Blossac*

11h30 : Déambulation dans le centre-ville de Châtelleraut

Accréditation auprès de:

valerie.courrech@vienne.gouv.fr

Retrouvez la note aux rédactions en ligne

Contact presse : 01 44 49 85 65

www.cohesion-territoires.gouv.fr

[@Territoires](https://twitter.com/Territoires)